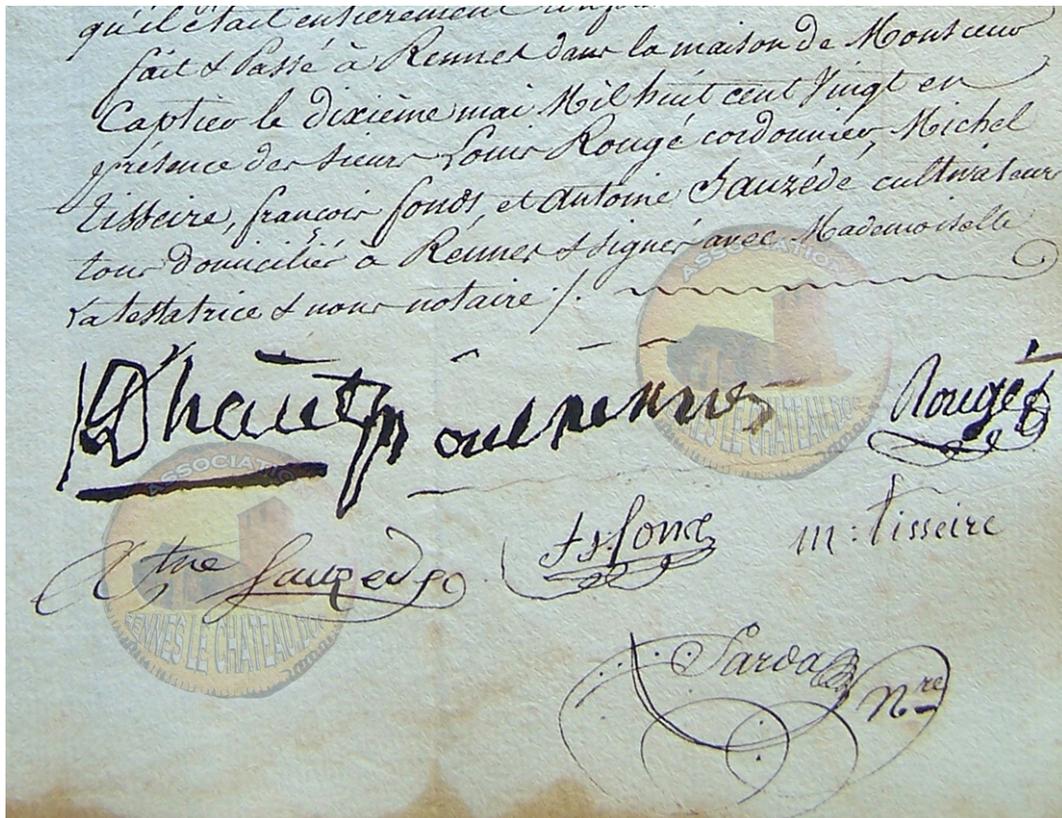


TESTAMENT D'ÉLISABETH D'HAUTPOUL

C'est 10 jours avant son décès, survenu le 20 mai 1820, que Mademoiselle Marie Anne Élisabeth de Rennes teste, dans la maison de Monsieur Captier, par devant Maître Nicolas Sarda, notaire royal à la résidence d'Arques : laquelle a dicté en présence des témoins soussignés son testament écrit tel qu'il nous a été dicté.

« Je lègue et donne à Monsieur Michel Captier, jeune propriétaire demeurant à Rennes : tous les biens de quelque nature qu'ils soient, sans exception, tous les droits mobiliers ou immobiliers quelconques et généralement toutes les actions sans aucune espèce de réserve que je laisserai à mon décès. »

« Lecture faite de son testament à dite Demoiselle D'Hautpoul testatrice, en présence des témoins sous signés ; elle a déclaré à nous notaire et témoins qu'il était entièrement conforme à sa volonté. »



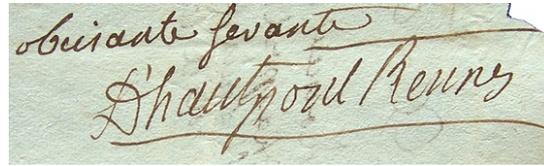
Fait & passé à Rennes dans la maison de Monsieur Captier le dixième mai Mil huit cent vingt en présence des sieurs Louis Rougé cordonnier, Michel Tisseire, François Fonds, et Antoine Sauzède cultivateur tous domiciliés à Rennes et signés avec Mademoiselle la testatrice et nous notaire.

D'hautpoul rennes	Rougé
Antoine Sauzède	François Fonds M. Tisseire
Sarda Notaire	

D'emblée, on peut constater, au vu des signatures apposées sur des documents antérieurs par Élisabeth de Rennes, qu'elle est très diminuée physiquement au moment de parapher son testament.



Elisabeth de Rennes
D'hauteport Rennes



Elisabeth de Rennes
D'hauteport Rennes

Deux exemples de signature de Mademoiselle de Rennes

Enfin, il faut se souvenir qu'aucun acte de décès ne fut rédigé par la municipalité dans le registre de l'état civil de la commune : lire à ce sujet l'étude suivante : http://www.rennes-le-chateau-doc.fr/etudes%20et%20articles/images/La_dalle.pdf

Je remercie bien vivement le chercheur Georges de m'avoir fait connaître ce testament.

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr
ou directement sur la news